



ORDRE
SUPÉRIEUR
D'ADMINISTRATION
MUNICIPALE
MÉTROPOLITAINE

CONSEILLER.E DE GESTION

02/A/01 - Contrôleur de gestion
M1204 - Contrôleur de gestion
Métropolitaine
Métropolitaine

POSTE

METIER : 02/A/01 - contrôleur de gestion d'établissement public

KOML : M1204 - contrôleur de gestion

NATUREL : Perennant.

TEMPS : Temps complet

DIRECTION SERVICE : Direction générale - Hébergement

CADRE D'EMPLOI : ATTAC-E (3215 / expériences sur fonctions équivalentes)

Groupe NPSLLP :)

Temps de travail hebdomadaire : 35 h

Relations fonctionnelles

Hiérarchiques : Directeur général, Directeur, directeur adjoint, Secrétaire général.e

Externes : Personnes institutionnelles publiques ou privées, autres établissements d'enseignement.

Internes : Chefs de services, cadres et personnel de l'établissement.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Mettre en place de systèmes de pilotage ;
- Participer à l'instauration d'un dialogue de gestion ;
- Optimiser les ressources et améliorer les processus de travail ;
- Conseiller et aider à la décision en matière de gestion :
 Manager les risques de gestion ;
- Sécuriser les processus de gestion des documents (archivage, gestion de documents sensibles, conservation et communication) ;
- Créer et implémenter les outils et outils d'analyse et d'évaluation ;
- Réaliser des audits internes et outils statistiques ;
- Etablir des prévisions financières en termes d'ajustement de budgets, d'organisation et de moyens ;
- Identifier les écarts entre prévisions et réalisations ;

